

Equipe enseignante : M. Roquefeuil ; Mmes Guidicelli, Mézerette, Schweitzer et Valentin.

Madame Denis (excusée)

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale: Mme Montréjeau (excusée)

Représentants des parents d'élèves :

- Titulaires : mesdames Puliti, Rouanet, Lainé, Pradel et Sablé

Equipe municipale :

M. Joviado, maire de Buzet sur Tarn, excusé

Mme Guerrero, adjointe chargée des affaires scolaires

Le conseil d'école débute à 18h05 par une présentation de ses membres.

A – Conseil d'école et règlement intérieur

1 - Le conseil d'école :

❖ Retour sur les élections,

Le vote a eu lieu le vendredi 13 octobre 2023, exclusivement par correspondance. On note une participation à la hausse avec un taux de participation à 55.61%.

Tous les postes sont pourvus.

❖ Composition et compétences du conseil d'école

○ Composition :

Le Conseil d'école est une instance officielle, constituée pour 1 an. Il se réunit au minimum 3 fois par an afin de traiter des questions relatives à l'école.

L'ordre du jour est établi par la directrice qui en adresse un exemplaire à chaque membre au moins 8 jours avant la date de la réunion.

Il est constitué ainsi :

- L'équipe enseignante (y compris un membre du R.A.S.E.D),
- Les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école,
- Le maire et le conseiller chargé des affaires scolaires,
- Le Délégué Départemental Education Nationale. A ce jour, ce poste n'est pas pourvu.
- L'Inspecteur de l'Éducation Nationale peut assister de droit aux réunions du conseil.

○ Compétences :

Sur proposition de la directrice de l'école, les membres du conseil d'école :

- votent le règlement intérieur, les modifications de rythmes scolaires ;
- donnent leur avis sur le fonctionnement de l'école ;
- sont consultés sur l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants ;
- adoptent le projet d'école ;
- sont consultés sur l'utilisation des locaux en dehors du temps scolaire.

Les questions pédagogiques relèvent de la compétence du Conseil des maîtres et ne donnent lieu qu'à une information.

○ Communication aux familles du procès-verbal :

Lors de chaque séance, un secrétaire est désigné ; il contresigne le procès-verbal dressé par la directrice à l'issue du conseil d'école.

Désignation des secrétaires pour cette année :

- CE 1 : Morgan ROQUEFEUIL
- CE 2 : une enseignante
- CE 3 : un représentant des parents d'élève

Ce procès-verbal est transmis à madame l'Inspectrice de l'Education Nationale ainsi qu'au maire de la commune.

Un exemplaire est affiché sur le panneau d'affichage de l'école. La diffusion auprès de chaque famille de ce procès-verbal sera effectuée par le biais du site de l'école et transmis version papier sur demande écrite via les cahiers de liaison.

2 – Vote du règlement intérieur

Pas de modification cette année du règlement intérieur qui est adopté à l'unanimité. Il sera publié sur le site de l'école.

B – Volet fonctionnement

1 - Travaux et équipements :

Equipement :

- Aménagement classe 5

Cette année, c'est la classe de madame Mézerette qui a pu bénéficier du budget de 5000 euro pour le renouvellement de l'équipement de classe. Nous remercions à ce titre la municipalité qui, en toute confiance, permet aux enseignants de gérer ce budget. Madame Mézerette remercie tout particulièrement la municipalité qui laisse une liberté de choix aux enseignants.

La classe est maintenant équipée de nouvelles tables, chaises ergonomiques, meubles de rangement permettant aux élèves d'être plus autonomes, d'un espace peinture beaucoup plus fonctionnel et d'un espace bibliothèque plus adapté aux besoins des élèves.

Les espaces sont plus ergonomiques et flexibles en fonction des besoins pour construire les apprentissages.

Les enfants sont très contents. Les parents d'élèves confirment que le retour des enfants est très positif.

Madame Valentin précise qu'à ce jour, il reste un budget de 488 euro non utilisé, qui le sera prochainement et remercie madame Guerrero pour ces budgets conséquents.

- ENT : possibilité de mise en place d'un Espace Numérique de Travail

Comme à l'élémentaire, l'école maternelle souhaiterait être équipée d'un espace numérique de travail ENT.

L'objectif est d'avoir un espace plus fonctionnel et réglementaire pour transmettre des informations générales ou éventuellement de classe.

La logistique de cet espace numérique sera assurée par les conseillers pédagogiques en numérique de l'inspection.

L'utilisation de cet espace sera laissée à l'appréciation de chaque enseignant en fonction de ses besoins de classe.

L'objectif premier étant de transmettre des informations générales, liées au fonctionnement de l'école.

L'équipe enseignante ne souhaite pas utiliser la fonctionnalité messagerie. En effet, nous souhaitons maintenir un espace de communication version papier. Il est important d'avoir cet outil physique qui permet aux enfants de mieux comprendre la relation à l'écrit et sa fonction de communication ECOLE/FAMILLE.

Madame Guerrero précise que l'avantage également de cet outil est l'application mobile qui permet de recevoir des notifications dès publication d'un article en temps réel. Les membres du conseil sont favorables.

2 - Hygiène et Sécurité

- Sécurité :

- Exercice incendie du 1^{er} trimestre
 - Exercice réalisé le 21 septembre 2023
 - Les élèves étaient prévenus de cet exercice et les consignes leur avaient été explicitées
 - L'évacuation s'est faite sereinement ; en bon ordre
 - Temps d'évacuation 1'58

L'exercice a été très efficace et les enfants ont été félicités pour leur réponse optimale aux consignes. Les enseignants ont insisté sur le fait que ce n'est pas un jeu.

- Exercice PPMS du 1^{er} trimestre
 - PPMS réalisé le jeudi 9 novembre
 - Communication via les cahiers de liaison ce jour, pour éviter toute discussion anxiogène.
 - Les enfants ont été avertis de cet exercice ce jour dans chaque classe.
 - Toutes les classes étaient en sûreté en 1'20
 - L'exercice a duré un peu moins de 15 minutes

L'exercice s'est très bien déroulé sans créer d'anxiété chez nos jeunes élèves

3 – Divers

- Bilan de la coopérative scolaire

- Septembre 2023 : solde positif de 2867.15 euro dont 1430 euro de subvention versée par la mairie que nous remercions.
- Cette année étant une année blanche, l'ABC ne fera pas de versement à la coopérative.
- Nous avons déjà évoqué l'an dernier la possibilité de solliciter les familles. Cela n'a pas été fait. Cette année, nous avons sollicité les familles en octobre sur la base du volontariat.
Cette année, les dons des familles s'élèvent à 1355 euro. Nous remercions toutes les familles qui ont bien voulu faire un don à la coopérative scolaire.

A ce jour, le solde de la coopérative s'élève à 3629.67euro.

- Pour information, pour l'année scolaire précédente, les dépenses, charges de 2022-2023 s'élèvent à 6275.70.

Elles comprennent : les achats de matériel pédagogiques et de livres, les achats de Noël pour chaque classe, les frais liés au dispositif « Ecole et Cinéma » suivi en 2022-2023, les frais liés aux sorties scolaires (entrées et transport pour quelques sorties)

- Les produits, entrées de 2022-2023 s'élèvent à 2461.36 euro.

Elles comprennent la subvention mairie et les ventes pour cession (photographe scolaire notamment).

- Cette année, l'école ne participera pas au dispositif « Ecole et cinéma »
- Un spectacle est prévu pour Noël. Il s'agit de « Happy Noël » de la compagnie Fabulouse. Date : le vendredi 22 décembre matin.

- Communication école/famille

- Rappel : Le cahier de liaison est l'outil à privilégier pour la communication école – famille.

Les cahiers sont contrôlés chaque jour par les ATSEM. Les réponses sont données le plus tôt possible. Il est demandé aux familles de signer ou de mettre un « vu » pour chaque mot transmis afin de s'assurer de la bonne lecture et prise en compte des informations transmises.

Accorder cette importance de la consultation du cahier met du sens et montre aux enfants qu'il existe une collaboration importante ECOLE/FAMILLE.

- Les enseignants se tiennent à la disposition des familles si besoin. Les rendez-vous doivent être pris via le cahier de liaison.
- Plusieurs temps sont d'ores et déjà prévus sur l'année en dehors de ces rendez-vous :
 - Réunion de rentrée qui a eu lieu en septembre ;
 - Remise des carnets de suivi des réussites en janvier/février ;
 - Remise sur rendez-vous des carnets de suivi de réussite en juin avec bilan de l'année.

C – Volet pédagogique

1. La rentrée 2023 (équipe enseignante, effectifs)

Effectifs :

3 élèves ont déménagé durant les vacances d'automne, actuellement l'école compte 110 élèves

Composition de l'équipe pédagogique

Equipe enseignante	Niveau/effectif	EQUIPE ATSEM
Véronique VALENTIN/Amélie SCHWEITZER (jeudi)	PS 22	CI1 : Marylène PELFORT/ Evelyne GERMAN
Agnès DENIS	PS/MS 13/10	CI2 : Yvette AZO'O / Marilyn EMONNOT MULOT
Audrey GUIDICELLI	MS/GS 8/12	CI 3 : Cécile BODIN / Sandrine RATEL
Morgan ROQUEFEUIL	GS 22	CI 4 : Valérie BERTIN / Cathy VERGNES
Isabelle MEZERETTE	MS 23	CI 5 : Juliette Roy/ Prescilla GUILLEMIN
Un psychologue scolaire, Philippe MARTINEAU		

4 AESH sont également affectées sur l'école :

A ce jour, 4 élèves ont une notification AESH individualisée.

- Mireille GHILACI, actuellement affectée temporairement sur l'école élémentaire
- Marie-Pierre PRADAL
- Elodie BERZIOU depuis le 25 septembre
- Mathias DIEUDE depuis le 2 octobre

A noter qu'il peut y avoir des modifications de prise en charge, l'AESH « n'appartenant pas » à un enfant strictement.

2. Retour sur les modalités pratiques mises en œuvre pour cette rentrée scolaire

❖ Rentrée échelonnée en PS :

Dispositif présenté aux familles à deux reprises, le 1^{er} juin (réunion avec les parents) et le 1^{er} juillet lors de la matinée d'accueil.

A chaque fois, il a été dit qu'en cas de problème d'organisation, les familles devaient revenir vers la directrice pour une prise en compte des difficultés organisationnelles.

Les modalités de rentrée échelonnée ont été présentées lors du dernier conseil d'école et validées par ses membres.

Les listes de rentrée échelonnée ont été communiquées aux familles en amont avec une liste précise par date de rentrée. Cette communication a été faite avant le 10 Juillet.

- Retour des parents sur cette rentrée échelonnée :

Des difficultés de repérage pour l'enfant et des difficultés pour l'enfant de revenir à l'école le mercredi. Les représentants rapportent également une contrainte pour certains parents au niveau organisationnel.

Madame Valentin rappelle les objectifs :

- Une rentrée progressive pour une entrée sereine et confiante à l'école. La priorité est donnée à l'accueil des jeunes élèves.
- Il y a également un intérêt par rapport au plan Vigipirate puisqu'on évite ainsi les attroupements aux abords de l'école.
- Cette organisation permet également d'accueillir de manière plus individualisée chaque famille.

Madame Valentin rappelle que les familles avaient la possibilité de la solliciter en cas de problème organisationnel. Aucune demande ne lui a été faite.

Madame Valentin rappelle que les modalités précédentes de rentrée échelonnée, à savoir un groupe qui rentrait à 9h00 et un deuxième groupe qui rentrait à 10h30 étaient davantage « traumatisantes » pour les élèves. En effet, les élèves déjà en classe ne comprenaient pas pourquoi des parents arrivaient à 10h30 avec un enfant. On observait alors une reprise des pleurs.

L'équipe enseignante ne souhaite donc pas revenir à ces modalités de rentrée échelonnée qui ne permettaient pas de répondre aux besoins des enfants qui doivent rester notre priorité.

Madame Valentin précise également qu'en rentrant à l'école, les familles rentrent dans un collectif avec une dynamique commune qui s'impose à tous pour le bien-être commun. Ce dispositif de rentrée échelonnée par journée est mis en place pour répondre aux besoins de l'enfant. L'objectif est de prendre en compte ses besoins: on n'accueille pas un enfant et sa famille de la même manière à 12 et à 24.

Les parents d'élèves précisent qu'à aucun moment il n'a été question de remettre en cause cette organisation. En effet, les parents étaient prévenus suffisamment tôt pour pouvoir s'organiser par rapport à leur employeur ou solliciter madame Valentin en cas de difficulté. C'est une minorité de parents qui a fait ce retour. (2 familles a priori)

Madame Rouanet propose à madame Valentin de mettre, à l'avenir, davantage en avant les contraintes liées à Vigipirate.

Madame Guerrero précise également qu'il n'est pas facile pour les enfants de comprendre qu'ils vont devoir aller à l'école chaque jour. Les enfants sont bien préparés pour le grand jour de la rentrée mais ne perçoivent pas toujours que c'est le début d'une longue scolarité. Il faudrait peut-être que les familles insistent davantage sur le caractère répétitif et sur le long terme de l'école.

❖ Réunion de rentrée

La réunion de rentrée s'est tenue le 28/09 avec une présentation générale de la direction de 18h00 à 18h30 associée à une présentation de l'association ABC et du rôle des parents d'élèves. A la suite, ont eu lieu les réunions de classe.

Les représentants de parents d'élèves ont eu un retour de la part d'un nombre minoritaire de famille sur un format trop long de cette réunion.

L'équipe enseignante s'étonne de cette remarque, il s'agit d'un format habituel de réunion de classe qui a pour objectif de donner aux familles toutes les informations nécessaires à la scolarité de leur enfant.

A noter, une difficulté pour un parent isolé de participer. Madame Mézerette dit avoir eu une demande par rapport à une difficulté, dans ce cas-là l'enfant a pu venir avec son parent.

Madame Valentin précise que les réunions sont en direction des adultes. L'horaire à 18h00 ne convient pas aux jeunes enfants qui ont déjà passé une journée en classe.

Les difficultés peuvent se présenter, les parents doivent alors en informer l'enseignant via le cahier de liaison. Madame Valentin précise que peu de famille informe l'enseignant qu'ils ne pourront pas venir à la réunion ; ce qui n'aide pas à la construction d'une bonne communication Ecole-Famille.

L'équipe enseignante déplore également ce manquement.

L'équipe enseignante rappelle enfin que les sorties de classe ne sont pas adaptées pour permettre aux enseignants de répondre de manière adaptée aux questions des parents qui ne seraient pas venus à la réunion par exemple. La sécurité des enfants au portail est notre priorité.

Les représentants de parents d'élèves affirment que, mis à part ces quelques remarques, la majorité des parents d'élèves est très satisfaite de l'école : équipe enseignante, investissement des enseignants, locaux, matériels à disposition...

3. Présentation et fonctionnement du RASED

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) est un soutien à l'équipe enseignante. Il se compose pour l'école maternelle de Buzet de monsieur Martineau, psychologue scolaire.

Monsieur Martineau peut être sollicité par les enseignants par rapport à des difficultés en classe. Il peut être contacté par les familles également en cas de besoin sans pouvoir se substituer à une prise en charge en cas de nécessité. Les coordonnées de monsieur Martineau sont sur le site de l'école et sont rappelées ici :

Monsieur Philippe MARTINEAU, psychologue scolaire
Tél : 05 61 58 01 24
Mél : philippe.martineau@ac-toulouse.fr

4. Organisation des APC pour l'année 2023-2024

- APC : Activités Pédagogiques Complémentaires, elles relèvent de l'Education Nationale contrairement aux NAP qui relèvent de la mairie.
- Horaires APC : les mardis de 16h05 à 17h05 sur proposition des enseignantes. Les familles s'engagent sur une durée définie par l'enseignante et les élèves doivent alors participer à chacune des séances proposées. Ce dispositif d'APC concerne essentiellement les MS et les GS.
- APC EN PS : en septembre pour faciliter la rentrée des PS sur le temps accompagnement cantine et accompagnement coucher sieste (4 enseignantes). Cela permet de rassurer les PS dans ces temps importants et d'identifier les enseignants qui n'ont pas de PS en classe.
- APC langage dès le début de l'année pour des élèves de GS de madame GUIDICELLI et monsieur ROQUEFEUIL
- Pour l'année en cours, les enseignants transmettent des invitations que les parents doivent viser sur différentes organisations : remédiation face à une difficulté temporaire, travail autour d'un projet spécifique notamment.

5. Projection rentrée 2024

EFFECTIF	PS	MS	GS	TOTAL
Montée pédagogique		35	41	
Arrivée	41			
Départ				
TOTAL				117

6. Projet d'école : « favoriser le bien être à l'école maternelle pour mieux construire ses apprentissages ». Il s'agit de mener des projets communs pour une unité dans les

apprentissages. Nous sensibilisons également nos élèves à la différence et à la solidarité à travers nos actions.

- Projet « la grande lessive », exposée le 19 octobre 2023. Le thème retenu était « avec ou sans eau »
- Projet « Mets tes baskets et bats la maladie », dans la semaine du 16 au 20 octobre. Madame Guidicelli explique que cette semaine est l'aboutissement d'un cycle course en motricité ; course technique les mardis et course sous forme de jeux les jeudis pour toutes les classes.
Vendredi 20 octobre, chaque classe de maternelle a pu courir avec une classe de l'élémentaire. Cette année, les 3 lettres de ELA étaient en volume et les élèves les ont décorées avec des lettres tampons roses. A travers ces projets, il s'agit de sensibiliser les élèves à la différence et travailler sur les notions de solidarité et d'entraide. Les enfants sont toujours très investis et ont réellement le souhait de dépasser leurs limites pour ELA.
- Bibliothèque à raison d'une fois par mois pour les classes 2,3,4,5. C'est toujours un moment attendu par les élèves.
- Intervenante musique, les émotions à partir de l'album « la couleur des émotions de Anna Llenas.
Le projet pédagogique est toujours en cours de validation au niveau de l'Inspection. Nous espérons pouvoir commencer au plus vite.
- Projet Bal occitan, cette année toutes les classes participeront au bal occitan qui sera la finalité d'un cycle danse occitane.
- Récréation : durant la période 1, les récréations sont séparées afin de permettre aux PS de découvrir l'école sereinement. Les classes 3,4,5 avaient leur récréation de 10h15 à 10h45. Les classes 1 et 2 de 10h50 à 11h20.
Depuis le retour des congés d'automne, la récréation est commune à toutes les classes de 10h30 à 11h00, afin de permettre aux enfants de se rencontrer tous et de mieux se connaître.

D - Manifestations autour de l'école

Manifestations ABC : planning des actions prévues cette année

- FestiBuzet a été une grande réussite en septembre. Beaucoup de familles sont venues.
 - Vente de sapins, mot déjà mis dans les cahiers
 - Participation de parents d'élèves pour Noël : 1 sachet de friandises par enfant.
 - A l'étude : vente plants de fruits, légumes qui avait eu un grand succès il y a quelques années
 - Foire de Buzet
- L'ABC abandonne le loto car les retours ne sont pas à la hauteur de l'investissement

L'équipe enseignante tient à remercier tous les membres de l'association pour leur investissement et félicite l'ABC pour la réussite du premier FestiBuzet.

Manifestations école

- Période 1 : projet ELA du 16 au 22 octobre course avec les classes élémentaires, travail sur la solidarité, Grande lessive « avec ou sans eau » 19 octobre
- Période 2 : spectacle de Noël « Happy Noël » le vendredi 22 décembre ; goûter de Noël le mardi 19 décembre
- Période 3 : carnet de suivi des apprentissages
- Période 4 : bal occitan vendredi 5 avril avec les PS après la sieste

- Période 5 :
 - Carnaval jeudi 25 avril
 - Semaine des couleurs du 13 au 17 mai 2024 en lien avec les JO et la flamme olympique.
 - Passage flamme le 17 mai : Madame Guerrero informe les membres du conseil que la municipalité souhaite permettre aux enfants de l'école de voir le passage de la flamme olympique. Des bus seront affrétés pour les élèves de maternelle. Il reste à connaître les modalités précises d'organisation notamment en termes de sécurité. L'équipe enseignante est en attente de ce retour afin de communiquer le plus précisément aux familles.
 - Cross des bouchons : vendredi 14 juin 2024
 - Livret de carnet de suivi avec rendez-vous entre le 17 et le 28 juin
 - Sorties scolaires à voir

Toutes les questions à l'ordre du jour ayant été traitées, le conseil d'école s'achève à 20h15.
Madame Valentin remercie chacun de ses membres.

La directrice
V.Valentin

Le secrétaire
M.Roquefeuil